

08 Comptes annuels

- 207 Comptes annuels
- 207 Introduction Comptes annuels
- 211 Comptes du groupe
- 211 Compte de résultat
- 212 Bilan
- 213 Tableau de financement
- 213 Tableau des capitaux propres
- 214 Principes régissant l'établissement des comptes
- 218 Annexe
- 230 Liste des participations
- 232 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
- 234 Comptes annuels maison mère
- 234 Compte de résultat
- 235 Bilan
- 236 Tableau de financement
- 236 Tableau des capitaux propres
- 237 Principes régissant l'établissement des comptes
- 240 Annexe
- 254 Rapport de l'organe de révision sur les comptes

Comptes annuels

Introduction à la partie financière

Les chiffres-clés ci-après se rapportent aux comptes annuels du groupe SSR.

Indicateurs

mio. CHF	2022	2023	Evolution
Compte de résultat			
Produits d'exploitation	1 548,8	1 543,3	-5,5
Charges d'exploitation	-1 514,9	-1 504,5	10,4
Résultat d'exploitation	33,9	38,8	4,9
Résultat financier	-6,8	-1,5	5,3
Impôts	0,5	-0,1	-0,6
Résultat d'entreprise	27,6	37,2	9,6
Bilan			
Liquidités	200,2	126,8	-73,4
Actifs immobilisés	718,5	774,8	56,3
Fonds propres	478,6	515,8	37,2
Total du bilan	1 158,6	1 128,1	-30,5
Tableau de financement			
Investissements	93,4	96,1	2,7
Free cashflow	17,2	-23,5	-40,7

Commentaire du compte de résultat

SSR 2023: Un résultat opérationnel annuel à l'équilibre pour la SSR en 2023

La SSR clôture l'exercice 2023 avec un résultat opérationnel annuel de 2,2 millions de francs. Ce résultat équilibré a pu être atteint malgré des recettes commerciales toujours en baisse. Les chaînes de la SSR maintiennent des taux d'audience stables et bénéficient de la confiance du public. Les émissions des unités d'entreprise de la SSR arrivent quant à elles nettement en tête des classements nationaux sur la qualité.

Une année à nouveau riche en événements et en défis pour la SSR: 2023 a été marquée par les élections fédérales, le rachat de Credit Suisse par l'UBS, des catastrophes naturelles qui ont fait des dégâts dans toute la Suisse, la poursuite de la guerre en Ukraine et l'escalade du conflit au Proche-Orient. En 2023, les rédactions de toutes les unités d'entreprise de la SSR ont continué à proposer des reportages de grande qualité. Elles bénéficient par ailleurs toujours de la confiance du public avec leurs formats d'émission et arrivent en tête des classements de qualité.

Une utilisation stable des offres

Malgré l'absence d'événements sportifs majeurs en 2023, le recul général de l'utilisation linéaire des programmes radio et TV et une forte concurrence internationale, les parts de marché de la SSR restent stables dans l'ensemble. 83 % de la population active sur le web âgée de 15 ans et plus en Suisse utilise au moins une fois par semaine une offre de la SSR, à la TV, à la radio ou sur ses sites web, ses applications ou consulte ses contenus sur les réseaux sociaux. Les performances des offres en ligne sont également restées stables. La plateforme de streaming Play Suisse a poursuivi son développement et compte plus d'un million d'abonnés.

Un résultat annuel équilibré

En dépit de la baisse continue des recettes commerciales, la SSR a pu clôturer l'exercice 2023 à l'équilibre, avec un résultat opérationnel de 2,2 millions de francs. Ceci grâce à une gestion des moyens financiers à sa disposition et une planification financière prudentes.

En 2022, pour soutenir le taux de couverture, la SSR avait versé à la Caisse de pension une réserve de cotisations patronales de 35 millions de francs. Les marchés financiers ont depuis évolué positivement, de sorte que le taux de couverture a de nouveau dépassé les 100%, permettant à la Caisse de pension de générer des rendements financiers avec les moyens supplémentaires à sa disposition. En conséquence, la correction de valeur de 35 millions de francs a été dissoute. Cet effet non opérationnel inclus, le résultat d'entreprise s'établit à 37,2 millions de francs.

Baisse des recettes de publicité et de sponsoring

En 2023, la SSR a dû faire face à une baisse de son chiffre d'affaires lié aux recettes publicitaires et de sponsoring de 28,6 millions de francs. La baisse des recettes des produits de prestations de 4,4 millions de francs et celle des autres produits d'exploitation de 2,9 millions de francs sont dues à des événements qui ont eu lieu l'année précédente, comme la production des courses de ski alpin aux Jeux olympiques d'hiver de Pékin et un gain immobilier unique.

Plus de charges pour la cybersécurité et la protection des données

Représentant près de 53% des charges d'exploitation, les charges de personnel constituent le poste de dépenses le plus important dans le compte de résultat. L'évolution des charges de personnel est due à l'augmentation des coûts salariaux liée au renchérissement et aux besoins accrus en matière de cybersécurité et de protection des données, ainsi qu'à des internalisations.

La baisse de 8,9 millions de francs pour les dépenses de programme et de production s'explique en premier lieu par le fait qu'il n'y a pas eu en 2023 de grands événements sportifs tels que les Jeux olympiques, la Coupe du monde ou le Championnat d'Europe de football, ce qui a entraîné une diminution des dépenses liées aux droits sportifs. En contrepartie, les dépenses pour les productions de fiction ont augmenté.

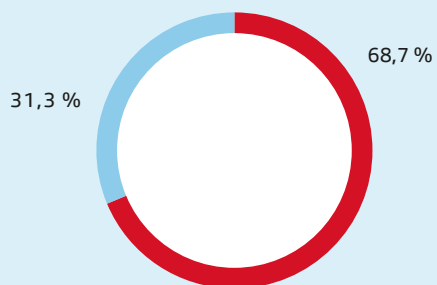
Investissements, amortissements, capitaux étrangers

Les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 95,6 millions de francs, soit 2,7 millions de francs de moins que l'année précédente. Avec 67,2 millions de francs, les amortissements se situent juste au-dessus du niveau de l'année précédente. Au cours de l'exercice écoulé, les capitaux étrangers avec intérêts ont pu être réduits de 50 millions de francs grâce à des remboursements et s'élèvent désormais à 300 millions de francs pour un total au bilan de 1 128,1 millions de francs.

Projets immobiliers

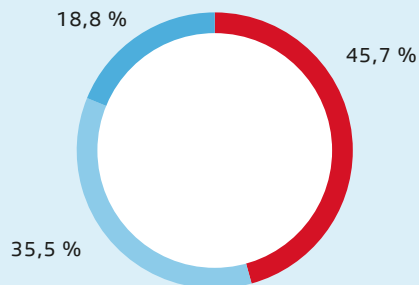
Depuis son inauguration il y a un an et demi, le Radio Hall du campus SRF à Zurich Leutschenbach remplit parfaitement ses fonctions de site principal de la radio SRF. Le contrat de droit de superficie pour l'immeuble de la Brunnenhofstrasse à Zurich a été résilié et l'adaptation du bâtiment qui abritera l'école secondaire prévue par la ville est en cours de réalisation. Le projet de nouveau site de la RTS à Lausanne-Ecublens, sur le campus de l'EPFL, en remplacement des studios de la Sallaz (mise en service en 2025) et le regroupement des sites de la RSI à Comano, au nord de Lugano (mise en service prévue en 2027), y compris la vente du bâtiment de Besso à la ville de Lugano, avancent comme prévu.

Fortune 2023



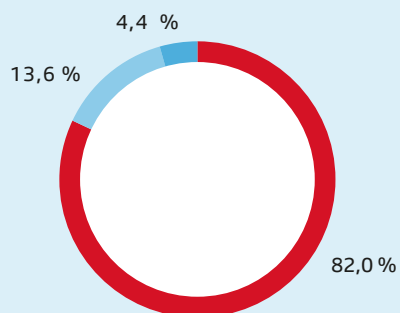
- Actifs immobilisés (2022: 62,0 %)
- Actifs circulants (2022: 38,0 %)

Structure des capitaux 2023



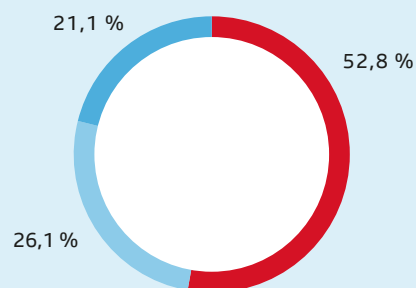
- Fonds propres (2022: 41,3 %)
- Capitaux étrangers à long terme (2022: 16,9 %)
- Capitaux étrangers à court terme (2022: 41,8 %)

Produits d'exploitation 2023



- Recettes issues de la redevance média (2022: 79,5 %)
- Recettes commerciales (2022: 15,5 %)
- Autres recettes (2022: 5,0 %)

Charges d'exploitation 2023



- Charges de personnel (2022: 53,5 %)
- Charges programme et production (2022: 26,5 %)
- Autres charges d'exploitation et amortiss. (2022: 20,0 %)

COMPTES ANNUELS

Partie financière

Compte de résultat et bilan en comparaison pluriannuelle

mio. CHF	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes issues de la redevance média	1 180,7	1 183,1	1 222,9	1 230,9	1 265,9
Recettes commerciales	266,7	214,6	237,2	240,7	209,6
Autres recettes	66,0	56,9	108,4	77,2	67,8
Produits d'exploitation	1 513,4	1 454,6	1 568,5	1 548,8	1 543,3
Charges de personnel	791,2	796,0	782,8	810,0	794,1
Charges programme et production	420,4	388,5	435,0	402,2	393,3
Charges administratives et publicitaires générales	116,6	79,3	91,4	104,8	105,6
Amortissements et corrections de valeur	82,8	79,5	73,9	69,0	69,2
Autres charges d'exploitation	116,0	117,7	131,9	128,9	142,3
Charges d'exploitation	1 527,0	1 461,0	1 515,0	1 514,9	1 504,5
Résultat d'exploitation	-13,6	-6,4	53,5	33,9	38,8
Résultat financier	-8,1	-6,4	-3,7	-6,8	-1,5
Impôts	-0,2	-0,1	-1,1	0,5	-0,1
Résultat d'entreprise	-21,9	-12,9	48,7	27,6	37,2
Résultat d'entreprise en % du produit d'exploitation	-1,4	-0,9	3,1	1,8	2,4

Les comptes annuels 2023 affichent un bénéfice d'entreprise de 37,2 millions de francs.

	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs circulants	323,4	320,1	400,4	440,1	353,3
Actifs immobilisés	727,5	712,6	712,0	718,5	774,8
Actifs	1 050,9	1 032,7	1 112,4	1 158,6	1 128,1
Capitaux étrangers à court terme	211,9	194,1	191,3	484,1	211,5
Capitaux étrangers à long terme	423,8	436,3	470,1	195,9	400,8
Fonds propres	415,2	402,3	451,0	478,6	515,8
Passifs	1 050,9	1 032,7	1 112,4	1 158,6	1 128,1

Le total du bilan diminue de 30,5 millions pour s'établir à 1 128,1 millions de francs.

Comptes du groupe

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2022	2023	Evolution
Recettes issues de la redevance média	G1	1 230 947	1 265 877	34 930
Recettes commerciales	G2	240 707	209 648	-31 059
Autres recettes	G3	77 124	67 734	-9 390
Produit d'exploitation		1 548 778	1 543 259	-5 519
Charges de personnel	G4	810 034	794 127	-15 907
Charges programme et production	G5	402 194	393 260	-8 934
Charges administratives et publicitaires générales	G6	104 769	105 621	852
Amortissements et corrections de valeur	G7	68 977	69 206	229
Autres charges d'exploitation	G8	128 887	142 322	13 435
Charges d'exploitation		1 514 861	1 504 536	-10 325
Résultat d'exploitation		33 917	38 723	4 806
Résultat financier	G9	-6 787	-1 498	5 289
Impôts	G10	467	-82	-549
Part des sociétés associées au résultat	G17	25	14	-11
Résultat du groupe		27 622	37 157	9 535

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

COMPTES ANNUELS

Comptes du groupe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2022	2023	Evolution
Liquidités	G11	200 228	126 762	-73 466
Créances résultant de livraisons et de prestations	G12	61 955	47 409	-14 546
Autres créances	G13	25 913	19 946	-5 967
Stock de programmes et marchandises	G14	123 731	132 017	8 286
Comptes de régularisation actifs	G15	28 235	27 179	-1 056
Actifs circulants		440 062	353 313	-86 749
Immobilisations corporelles	G16	707 877	734 990	27 113
Sociétés associées	G17	876	790	-86
Immobilisations financières	G18	6 673	36 395	29 722
Immobilisations incorporelles	G19	3 082	2 623	-459
Actifs immobilisés		718 508	774 798	56 290
Actifs		1 158 570	1 128 111	-30 459
Dettes financières à court terme	G24	250 000	-	-250 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	83 058	71 249	-11 809
Autres dettes	G21	45 115	33 510	-11 605
Provisions à court terme	G22	49 882	51 197	1 315
Comptes de régularisation passifs	G23	55 969	55 605	-364
Capitaux étrangers à court terme		484 024	211 561	-272 463
Dettes financières à long terme	G24	100 000	300 000	200 000
Provisions à long terme	G25	95 920	100 767	4 847
Capitaux étrangers à long terme		195 920	400 767	204 847
Capitaux étrangers		679 944	612 328	-67 616
Capital social		480 000	480 000	-
Pertes cumulées		-28 996	-1 374	27 622
Résultat du groupe		27 622	37 157	9 535
Capitaux propres		478 626	515 783	37 157
Passifs		1 158 570	1 128 111	-30 459

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

COMPTES ANNUELS

Comptes du groupe

Tableau de flux de trésorerie

CHF 1000	Annexe	2022	2023	Evolution
Résultat du groupe		27 622	37 157	9 535
Part des sociétés associées au résultat		-25	-14	11
Amortissements	G7	68 977	69 206	229
Correction de valeur provisions de l'employeur	G4	35 000	-35 000	-70 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	G22/G25	-25 698	6 162	31 860
Autres charges sans incidence sur le fonds		136	312	176
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		8	-	-8
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-4 194	-181	4 013
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	G12	-7 174	14 546	21 720
Variation stock de programmes et marchandises	G14	-6 773	-8 286	-1 513
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	G13/G15	-8 064	7 301	15 365
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	G20	31 256	-11 809	-43 065
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	G21/G23	12 947	-11 969	-24 916
Flux de fonds liés à l'exploitation		124 018	67 425	-56 593
Achat d'immobilisations corporelles	G16	-92 896	-95 359	-2 463
Vente d'immobilisations corporelles	G16	21 037	240	-20 797
Remboursement de prêt	G18	85	5 000	4 915
Vente d'immobilisations financières	G18	499	-	-499
Versement provisions de l'employeur	G18	-35 000	-	35 000
Achat d'immobilisations incorporelles	G19	-527	-772	-245
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-106 802	-90 891	15 911
Free cashflow		17 216	-23 466	-40 682
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	G24	-	200 000	200 000
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	G24	-	-250 000	-250 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-50 000	-50 000
Variation des fonds		17 216	-73 466	-90 682
Liquidités au 1 ^{er} janvier	G11	183 012	200 228	17 216
Liquidités au 31 décembre	G11	200 228	126 762	-73 466
Variation des fonds		17 216	-73 466	-90 682

G = Explications dans l'annexe aux comptes du groupe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capital social	Pertes cumulées	Total
Solde au 1^{er} janvier 2022	480 000	-28 996	451 004
Résultat du groupe	-	27 622	27 622
Solde au 31 décembre 2022	480 000	-1 374	478 626
Résultat du groupe	-	37 157	37 157
Solde au 31 décembre 2023	480 000	35 783	515 783

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur le résultat.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées pour l'année 2023 sont fournies dans l'annexe aux comptes du groupe (G28).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation individuelle. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 10 000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs pour des immobilisations corporelles. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les droits avec des périodes d'utilisation plus courtes sont traités comme des stocks de programmes.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan. Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. Les impôts différés sont comptabilisés sur la base de l'application de valeurs déterminées selon la méthode de la juste valeur (true and fair) par comparaison avec les valeurs applicables en droit fiscal. Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les douze prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les douze mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme. Les positions sont actualisées lorsque le facteur temps joue un rôle essentiel. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Au cours de l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,75 %.

Produits

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de 12 tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle compensation du renchérissement est versée une fois par an, en se basant sur le renchérissement de l'exercice précédent. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat, la commission de vente ainsi que les taxes et redevances sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

Engagements conditionnels et créances éventuelles

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et dans lesquelles elle exerce un contrôle grâce aux droits de vote attachés à sa participation. Il regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2022	2023
SWISS TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 mio. Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	100 %	100 %
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 mio. Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100 %	100 %

Swiss Radioplayer GmbH (participation à 25 %) et Radio Events GmbH (participation à 50 %), au capital initial de 20 000 francs chacune, ne sont pas consolidées en vertu du principe d'importance relative; elles figurent parmi les autres participations. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe aux comptes du groupe (G35).

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées. La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation.

Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition. Lors de la vente de sociétés, le goodwill imputé sur les capitaux propres est recyclé. Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés étrangères associées sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22 % en moyenne.

Annexe avec explications

G1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 230 947	1 265 877	34 930
Total	1 230 947	1 265 877	34 930

Durant l'année sous revue, les **recettes issues de la redevance média** ont progressé de 34,9 millions de francs (2022: +8,0 millions). Cette hausse s'explique par la compensation du renchérissement sur la redevance média et basée sur l'imposition de l'exercice précédent.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Publicité	163 829	140 319	-23 510
Sponsoring	36 629	31 542	-5 087
Programme	40 249	37 787	-2 462
Total	240 707	209 648	-31 059

Par rapport à l'exercice précédent, les **recettes publicitaires** reculent de 23,5 millions de francs (2022: -0,3 million), et les **recettes de sponsoring** de 5,1 millions de francs (2022: -0,7 million). Le repli accru des pénétrations, imputable à l'évolution des habitudes d'utilisation des consommateur.trices, et l'absence d'événement sportif d'envergure en 2023 (Coupe du monde de football, Jeux olympiques) expliquent que les recettes ont diminué par rapport à l'exercice précédent.

La contraction de 2,5 millions de francs des **recettes de programme** (2022: +4,5 millions) se répartit notamment entre des opérations de compensation (-0,7 million), des recettes Call Media (-1,0 million) et des recettes de licence (-0,6 million). Les droits de rediffusion et les recettes de licence, totalisant 20,3 millions de francs (2022: 21,0 millions), représentent la majeure partie des recettes de programme, suivis des opérations de compensation avec 10,0 millions de francs (2022: 10,7 millions).

G3 Autres recettes

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Contributions	22 545	21 755	-790
Prestations de services	34 492	28 718	-5 774
Autres produits d'exploitation	20 087	17 261	-2 826
Total	77 124	67 734	-9 390

Par rapport à 2022, le **produit des prestations de services** recule de 5,8 millions de francs (2022: +5,2 millions). En 2022, la SSR avait pu produire les compétitions de ski alpin lors des Jeux olympiques de Pékin. Durant l'année sous revue, il n'y a pas eu d'événement comparable. Les **autres produits d'exploitation** reculent quant à eux de 2,8 millions de francs (2022: -35,9 millions). L'an dernier, cette position contenait le bénéfice comptable réalisé de 3,7 millions de francs lié à un retour d'immeuble. La différence restante découle de recettes locatives supérieures (1,2 million) et de recettes moindres dans le domaine des cartes Sat Access (0,3 million).

G4 Charges de personnel

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Salaires	611 486	646 112	34 626
Indemnités	20 373	22 045	1 672
Prestations sociales	131 164	137 301	6 137
Autres charges de personnel	47 011	-11 331	-58 342
Total	810 034	794 127	-15 907

Par rapport à l'an dernier, les **salaires** progressent de 34,6 millions de francs (2022: +2,6 millions). Sont déterminants pour ce surcoût les mesures salariales (12,2 millions), un versement unique aux collaborateur.trices sous CCT (4,3 millions) et l'évolution des effectifs. Les charges d'**allocation** augmentent de 1,7 million de francs (2022: -1,7 million) du fait de la dissolution partielle de la provision pour primes de fidélité au cours de l'exercice précédent. Les **prestations sociales** augmentent quant à elles de 6,1 millions de francs (2022: -1,3 million) par analogie aux salaires. Les **autres charges de personnel** diminuent de 58,3 millions de francs (2022: +27,6 millions); en effet, la correction de valeur constituée au cours de l'exercice précédent (35,0 millions) sur les réserves de cotisations de l'employeur a pu être dissoute. Par contre, des coûts de personnel temporaire (+1,9 million) et de restructuration (+0,9 million) plus élevés de même que les provisions de restructuration dissoutes l'année précédente (9,1 millions) viennent grever le budget.

G5 Charges programme et production

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Indemnisations artistes et auteur.es	20 021	19 088	-933
Droits d'auteur.e	110 889	95 704	-15 185
Productions de tiers et commandes	217 260	223 521	6 261
Charges de liaisons et de lignes	49 061	54 660	5 599
Charges diverses programme et production	15 966	4 025	-11 941
Variation des stocks de programmes	-11 003	-3 738	7 265
Total	402 194	393 260	-8 934

Les **droits d'auteur.e** reculent de 15,2 millions de francs (2022: +2,2 millions) du fait que, durant l'année sous revue et contrairement à 2022, aucun événement sportif d'envergure n'a eu lieu. Les **productions de tiers et commandes** progressent quant à elles de 6,3 millions de francs (2022: +14,5 millions) en raison d'un plus important volume de prestations de production fictionnelle. La progression de 5,6 millions de francs des **charges de liaisons et de lignes** (2022: -43,4 millions) s'explique essentiellement par la constitution d'une provision pour la poursuite de la diffusion FM pour les années 2025 et 2026. Les **charges diverses programme et production** reculent de 11,9 millions de francs (2022: +7,3 millions), un recul essentiellement imputable à la provision constituée au cours de l'exercice précédent et partiellement utilisée en 2023 pour des contrats déficitaires.

G6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Charges administratives	31 424	30 686	-738
Publicité	31 010	30 284	-726
Communication, logistique et frais	42 335	44 651	2 316
Total	104 769	105 621	852

Les **charges administratives** reculent de 0,7 million de francs (2022: -0,3 million). Ces charges comprennent des loyers de bâtiments et des leasings (18,9 millions); les coûts restants se répartissent entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Le surcoût vaut pour tous les domaines. Les **charges publicitaires** se contractent de 0,7 million de francs (2022: +8,2 millions). La moitié des charges publicitaires et de la réduction de coûts concerne des opérations en contrepartie. L'augmentation de 2,3 millions de francs (2022: +5,4 millions) des **charges de communication, logistique et frais** se répartit entre les charges de logistique et de communication (+0,4 million), les frais (+1,1 million) et des dépenses et taxes (+0,8 million).

G7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	66 576	67 153	577
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	66 576	67 153	577
Dépréciations immobilisations financières	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 401	2 053	-348
Valeurs incorporelles	2 401	2 053	-348
Total	68 977	69 206	229

Les **amortissements prévus** augmentent de 0,2 million de francs (2022: -4,2 millions). S'agissant des immobilisations corporelles, les amortissements progressent dans le domaine de l'immobilier (+1,2 million) et reculent dans celui des moyens de production (-0,6 million).

G8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Entretien et remplacement	69 459	73 777	4 318
Autres charges	59 428	68 545	9 117
Total	128 887	142 322	13 435

Les **charges d'entretien et remplacement** progressent de 4,3 millions de francs (2022: +1,3 million). L'augmentation des frais d'entretien (+4,5 millions) ainsi que du prix de l'électricité et des carburants (+0,6 million) est atténuée par des coûts de nettoyage en recul (-0,9 million). Les **autres charges** progressent de 9,1 millions de francs (2022: -4,3 millions) – un surcoût qui se répartit entre les prestations de conseil et autres prestations de tiers, la surveillance, la recherche d'audience ainsi que des contributions/co-tisations.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Produits financiers	2 421	5 223	2 802
Charges financières	-9 208	-6 721	2 487
Total	-6 787	-1 498	5 289

Durant l'exercice sous revue, le **résultat financier** progresse de 5,3 millions de francs (2022: -3,1 millions). Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêt sur prêt et dépôts à terme (3,0 millions – 2022: 0,1 million) ainsi que les gains de change sur monnaies étrangères (2,2 millions – 2022: 1,9 million). Les charges financières comprennent quant à elles les charges d'intérêt pour les prêts à court et long termes (4,8 millions – 2022: 4,6 millions), les pertes de change sur monnaies étrangères (1,7 million – 2022: 4,1 millions) et les frais bancaires (0,2 million – 2022: 0,1 million).

G10 Impôts

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Impôts courants	467	-82	-549
Total	467	-82	-549

En 2022, la dissolution partielle d'une provision pour impôts sur les gains immobiliers a conduit à un résultat fiscal positif (voir G22).

G11 Liquidités

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	50 169	15 750	-34 419
Fonds assimilés à des liquidités	150 059	111 012	-39 047
Total	200 228	126 762	-73 466

Le détail des évolutions est présenté dans le tableau de flux de trésorerie. Les avoirs à vue n'étant pas encore rémunérés par les organismes financiers, une grande partie des **liquidités** (111,0 millions) est placée dans des dépôts à court terme.

G12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	62 452	47 701	-14 751
Parties liées	47	41	-6
Corrections de valeur	-544	-333	211
Total	61 955	47 409	-14 546

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** reculent de 14,5 millions de francs (2022: +7,2 millions). 11,4 millions concernent des créances découlant de recettes publicitaires.

G13 Autres créances à court terme

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	25 913	19 946	-5 967
Total	25 913	19 946	-5 967

Les **autres créances à court terme** reculent de 6,0 millions (2022: +0,3 million) et sont essentiellement imputables à une retenue d'impôt de 17,8 millions de francs liée à la vente d'un immeuble en 2018. La créance fiscale découlant de la vente d'immeuble activée en 2021 de 6,4 millions de francs a été acquittée.

G14 Stocks de programmes et de marchandises

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Paiements anticipés de programmes	17 367	21 779	4 412
Productions maison	66 170	68 476	2 306
Productions de tiers	39 780	41 263	1 483
Corrections de valeurs	-428	-414	14
Stocks de programmes	105 522	109 325	3 803
Stocks de marchandises	842	913	71
Total	123 731	132 017	8 286

Les **versements anticipés** progressent de 4,4 millions de francs (2022: -4,4 millions), essentiellement dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. Leur hausse s'élève à 3,8 millions de francs (2022: +11,0 millions) et concerne tant les productions maison que les productions de tiers. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	28 235	27 179	-1 056
Total	28 235	27 179	-1 056

G16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2022	449 922	132 264	110 755	6 177	699 118
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2022	1 060 341	656 043	110 755	31 878	1 859 017
Entrées	9 534	21 739	60 469	1 199	92 941
Sorties	-61 825	-267 419	-79	-6 339	-335 662
Reclassifications	17 895	14 040	-33 241	1 133	-173
Solde au 31.12.2022	1 025 945	424 403	137 904	27 872	1 616 123
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2022	-610 419	-523 779	-	-25 701	-1 159 899
Amortissements prévus	-23 961	-40 358	-	-2 257	-66 576
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	44 652	267 257	-	6 319	318 229
Solde au 31.12.2022	-589 728	-296 880	-	-21 639	-908 246
Valeurs comptables nettes 31.12.2022	436 218	127 524	137 904	6 232	707 877
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2023	1 025 945	424 403	137 904	27 872	1 616 123
Entrées	15 453	27 217	50 314	2 639	95 623
Sorties	-	-25 042	-	-737	-25 779
Reclassifications	39 660	18 425	-59 671	763	-823
Solde au 31.12.2023	1 081 058	445 003	128 547	30 537	1 685 144
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-589 728	-296 880	-	-21 639	-908 246
Amortissements prévus	-25 122	-39 813	-	-2 218	-67 153
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	-	24 535	-	709	25 246
Solde au 31.12.2023	-614 850	-312 158	-	-23 148	-950 154
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	466 209	132 847	128 547	7 387	734 990

Comme durant l'exercice précédent, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G19). Le recul des **immobilisations en construction** concerne des ventes internes au groupe.

G17 Sociétés associées

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Sociétés associées	876	790	-86
Total	876	790	-86

Les détails relatifs aux **sociétés associées** sont présentés dans la liste des participations (G35).

G18 Immobilisations financières

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations d'employeur	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2022	683	483	5 085	1 000	7 251
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2022	1 108	985	5 085	1 000	8 178
Entrées	-	-	-	35 010	35 010
Sorties	-405	-587	-85	-	-1 077
Solde au 31.12.2022	703	398	5 000	36 010	42 111
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2022	-425	-502	-	-	-927
Entrées	-	-	-	-35 000	-35 000
Sorties	-	489	-	-	489
Solde au 31.12.2022	-425	-13	-	-35 000	-35 438
Valeurs comptables nettes 31.12.2022	278	385	5 000	1 010	6 673
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2023	703	398	5 000	36 010	42 111
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-372	-	-5 000	-	-5 372
Solde au 31.12.2023	331	398	-	36 010	36 739
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-425	-13	-	-35 000	-35 438
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	94	-	-	35 000	35 094
Solde au 31.12.2023	-331	-13	-	-	-344
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	-	385	-	36 010	36 395

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Créances à long terme	278	-	-278
Prêts aux parties liées	5 000	-	-5 000
Prêts	5 000	-	-5 000
Participations	385	385	-
Réserve de cotisations employeur	1 010	36 010	35 000
Total	6 673	36 395	29 722

Par rapport à l'exercice précédent, les **immobilisations financières** reculent du fait de l'abandon de la correction de valeur constituée sur la réserve de cotisations de l'employeur (35,0 millions) et du remboursement d'un prêt de 5,0 millions de francs, pour s'établir à un total de 30,0 millions de francs.

Pour des raisons d'importance relative, les **titres** (2500 francs) sont désormais passés aux **participations** de moins de 20 %.

G19 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2022	4 782	4 782
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2022	41 877	41 877
Entrées	527	527
Sorties	-2 336	-2 336
Reclassifications	173	173
Solde au 31.12.2022	40 241	40 241
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2022	-37 095	-37 095
Amortissements prévus	-2 401	-2 401
Dépréciations	-	-
Sorties	2 337	2 337
Solde au 31.12.2022	-37 159	-37 159
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	3 082	3 082
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2023	40 241	40 241
Entrées	772	772
Sorties	-3 770	-3 770
Reclassifications	823	823
Solde au 31.12.2023	38 066	38 066
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2023	-37 159	-37 159
Amortissements prévus	-2 053	-2 053
Dépréciations	-	-
Sorties	3 770	3 770
Solde au 31.12.2023	-35 442	-35 442
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	2 623	2 623

La reclassification provient des immobilisations corporelles (voir G16). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

G20 Engagements résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	81 013	69 248	-11 765
Parties liées	2 045	2 001	-44
Total	83 058	71 249	-11 809

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** diminuent de 11,8 millions de francs (2022: +31,3 millions).

G21 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	34 339	22 528	-11 811
Parties liées	10 776	10 982	206
Total	45 115	33 510	-11 605

Les **autres dettes à court terme** sont en recul de 11,6 millions de francs (2022: +14,5 millions). S'agissant des **tiers**, le recul (-11,8 millions) s'explique essentiellement par un changement de procédure au sein du bouclage RH. Les avoirs en temps des collaborateur.trices sont désormais passés aux comptes de régularisation passifs.

G22 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2022	15 543	8 844	8 211	18 751	51 349
Constitution	1 684	4 541	2 994	-	9 219
Utilisation	-15 343	-5 342	-6 531	-	-27 216
Dissolution	-200	-3 424	-240	-600	-4 464
Reclassification court/long terme	2 000	856	18 138	-	20 994
Valeur comptable au 31.12.2022	3 684	5 475	22 572	18 151	49 882
Constitution	2 311	2 490	765	-	5 566
Utilisation	-3 442	-2 962	-20 470	-	-26 874
Dissolution	-30	-494	-178	-	-702
Reclassification court/long terme	2 000	956	20 369	-	23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	4 523	5 465	23 058	18 151	51 197

Les **provisions** à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 4,5 millions de francs (2022: 3,7 millions): 2,0 millions de francs (2022: 2,0 millions) pour les primes de fidélité, 1,8 million de francs (2022: 1,4 million) pour les absences prolongées pour cause de maladie et 0,7 million de francs (2022: 0,3 million) pour les paiements de compensation envers des collaborateur.trices. Les **provisions pour restructuration** se montent à 5,5 millions de francs (2022: 5,5 millions) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 23,1 millions de francs (2022: 22,6 millions), dont 18,8 millions de francs (2022: 18,3 millions) provisionnés pour des projets de distribution. Les 4,3 millions de francs restants (2022: 4,3 millions) se répartissent sur d'autres postes de moindre importance. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2022: 18,2 millions) pour l'impôt sur les plus-values immobilières découlant d'une vente en 2018.

G23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	54 116	55 605	1 489
Parties liées	1 853	-	-1 853
Total	55 969	55 605	-364

Les **comptes de régularisation passifs** reculent de 0,4 million de francs (2022: -1,5 million). S'agissant des **tiers**, deux mouvements contraires expliquent la progression de 1,5 million de francs: d'une part, les avoirs en temps apparaissent désormais intégralement dans les comptes de régularisation passifs (+1 112 millions). L'année précédente, ils étaient présentés sous les autres dettes (voir M21). Pour des raisons d'importance relative, les chiffres de l'année précédente ne sont pas adaptés et, d'autre part, les comptes de régularisation envers d'autres tiers reculent de 9,7 millions de francs. S'agissant des **parties liées**, le recul est imputable à une délimitation de l'exercice précédent vis-à-vis de la Caisse de pension.

G24 Dettes financières

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Dettes financières à court terme	250 000	-	-250 000
Dettes financières à long terme	100 000	300 000	200 000
Total	350 000	300 000	-50 000

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 31 octobre 2025 (100 millions de francs; taux d'intérêt à 0,7 %), 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

G25 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable au 1.1.2022	34 489	29 332	56 113	217	120 151
Constitution	1 626	636	7 904	-	10 166
Utilisation	-1 536	-5 470	-237	-	-7 243
Dissolution	-123	-5 642	-395	-	-6 160
Reclassification court/long terme	-2 000	-856	-18 138	-	-20 994
Valeur comptable au 31.12.2022	32 456	18 000	45 247	217	95 920
Constitution	5 626	3 520	23 435	-	32 581
Utilisation	-2 270	-1 868	-109	-	-4 247
Dissolution	-	-	-163	-	-163
Reclassification court/long terme	-2 000	-956	-20 369	-	-23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	33 812	18 697	48 041	217	100 767

Les **provisions à long terme personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateurs.trices de plus de 33,8 millions de francs (2022: 32,5 millions). Les taux actuariels utilisés pour l'escompte des primes de fidélité correspondent aux taux d'intérêt des obligations de caisse de la Confédération et n'évoluent pas durant l'exercice sous revue. En effet, le calcul n'est effectué que tous les trois ans. Les **provisions de restructuration** englobent les coûts pour les mesures du plan social de plus de 18,7 millions de francs (2022: 18,0 millions). Les **autres provisions** sont constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de plus de 0,2 million de francs (2022: 0,3 million) pour les frais de remise en état d'immobilier loué de plus de 2,3 millions de francs (2022: 1,7 million), pour des projets de distribution (abandon de la FM, démantèlement d'infrastructures) de plus de 34,0 millions de francs (2022: 29,8 millions) et pour des contrats déficitaires de plus de 5,2 millions de francs (2022: 7,4 millions). Sur les 6,3 millions de francs restants (2022: 6,0 millions), 4,5 millions sont provisionnés pour la démolition partielle d'un immeuble à Comano et 1,0 million pour le désamiantage de la Galette, à Genève. 0,8 million concerne diverses provisions de moindre importance.

Autres indications

G 26 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 136,0 millions de francs (2022: 32,5 millions). pour les années 2024 à 2027. La Business Unit Sport a conclu des contrats à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant total de 163,6 millions de francs (2022: 130,9 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme sont estimés à 13,2 millions de francs (2022: 19,2 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour plus de 135,5 millions de francs (2022: 144,1 millions). 14,7 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 45,0 millions dans deux à cinq ans et 75,8 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 141,8 millions de francs (2022: 70,1 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 4,3 millions de francs (2022: 4,9 millions) et les autres engagements conditionnels à 2,0 millions de francs (2022: 0,5 million). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan s'élèvent à 15,0 millions de francs (2022: 15,5 millions).

Il existe de nouvelles créances éventuelles pour un total de 1,6 million de francs.

G 27 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition positives	Valeurs d'acquisition négatives
Opérations de change à option ouvertes 2022			
Achat Euro	47 144	471	311
Achat US-Dollar	11 105	33	54
Total achat	58 249	504	365
Total des opérations de change à option au 31.12.2022	58 249	504	365
Opérations de change à option ouvertes 2023			
Achat Euro	56 827	2	1 137
Achat US-Dollar	10 357	-	276
Total achat	67 184	2	1 413
Total des opérations de change à option au 31.12.2023	67 184	2	1 413

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

G 28 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2023, le cercle des personnes assurées comprenait 6798 actif.ves (2022: 6545) et 3020 bénéficiaires de prestations (2022: 2974).

COMPTES ANNUELS

Comptes du groupe

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (avantage, engagement) en référence à l'institution de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2023	Renoncia- tion à l'utilisa- tion 2023	Constitu- tion 2023	Bilan 31.12.23	Bilan 31.12.22	Résultat réserves dans charges de personnel	
						2023	2022
Institutions de prévoyance	36 010	35 000	-	36 010	1 010	-35 000	35 000
Total	36 010	35 000	-	36 010	1 010	-35 000	35 000

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.2023	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisa- tions ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.23	31.12.22			2023	2022
Plan de prévoyance sans excédent / déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	98 131	-	-	-	78 032	78 032	-
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	74 384
Total avantage/engagement économique et charges de prévoyance	98 131	-	-	-	78 032	78 032	74 384

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice provisoire au 31 décembre 2023. Le taux de couverture de la CPS s'élève à 102,8 % au 31 décembre 2023 (année précédente : 96,0 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Renonciation à l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur mise à part, le taux de couverture au 31 décembre 2023 s'élève à 101,8 %. Le taux de couverture de la CPS étant supérieur à 100 %, même sans réserve de cotisations de l'employeur, la renonciation à l'utilisation accordée l'année précédente est devenue caduque et la correction de valeur d'un montant de 35 millions de francs a été dissoute.

G 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Il existe des engagements à court terme envers la Caisse de pension pour un montant de 11,0 millions de francs au 31 décembre 2023. La dette sera réglée au 12 janvier 2024.

G 30 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2022: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

G 31 Evaluation des risques

La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les décisions essentielles de la SSR en matière d'activité commerciale et de direction. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Outre l'évaluation des risques pour certains dossiers, le Conseil d'administration évalue désormais deux fois l'an – contre une fois jusqu'ici – la situation générale des risques de l'entreprise.

En 2023, les risques politiques ont augmenté. On notera en particulier la proposition du Conseil fédéral du 8 novembre 2023 en faveur d'une réduction de la redevance média à charge de la SSR, ainsi qu'une éventuelle suppression – totale ou partielle – de la compensation du renchérissement sur la quote-part de redevance SSR à compter de 2025. Ces mesures devraient avoir un impact notable sur les finances, les collaborateurs et l'entreprise dans son ensemble. Autres risques politiques: l'acceptation de l'initiative «200 francs, ça suffit!» ou encore un éventuel contre-projet dont les dommages potentiels sont immenses pour la SSR.

Enfin, le risque d'une cyberattaque réussie contre l'entreprise est lui aussi très élevé. Comme d'autres institutions de Suisse, la SSR est exposée dans ce domaine; elle est confrontée chaque jour à des attaques, dont les motivations peuvent être financières, idéologiques ou politiques. Toute attaque qui aboutit peut mettre en péril l'offre de la SSR et engendrer des coûts de rétablissement très élevés.

Comme ces dernières années, le contexte du marché et la transformation numérique – en réponse à l'évolution des habitudes d'utilisation – restent exigeants. On mentionnera spécialement l'intelligence artificielle générative qui, même si elle est synonyme de chances, représente aussi de nouveaux défis pour le journalisme de qualité. A quoi s'ajoute le risque que l'offre SSR soit plus difficile à trouver du fait de nouvelles interfaces utilisateur et de nouveaux intermédiaires.

G 32 Transactions avec des parties liées

Durant l'année sous revue, les produits réalisés avec des parties liées s'élèvent à 0,3 million de francs (2022: 0,4 million), et les charges à 9,7 millions de francs (2022: 8,8 millions): 8,4 millions (2022: 8,2 millions) pour des contributions d'exploitation et 1,3 million (2022: 0,6 million) pour des fondations d'archives cinématographiques.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,2 million de francs (2022: 1,4 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension SSR, car ils auraient été refacturés à la SSR.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

La créance de prêt de plus de 5,0 millions de francs en faveur de la Radio- und Fernsehgenossenschaft Basel (RFB) a été remboursée par cette dernière à la SSR.

G 33 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes du groupe par le Conseil d'administration le 10 avril 2024, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

G 34 Personnel

	2022	2023	Evolution
Postes à temps plein au 31.12			
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	2 317	2 397	80
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 521	1 525	4
Radiotelevisione svizzera (RSI)	990	1 008	18
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	126	132	6
swissinfo.ch (SWI)	86	84	-2
Unités d'organisation nationales et SWISS TXT SA	552	589	37
Total	5 592	5 735	143
Postes à temps plein (en moyenne annuelle)			
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	2 277	2 355	78
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 506	1 551	45
Radiotelevisione svizzera (RSI)	983	1 012	29
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	125	129	4
swissinfo.ch (SWI)	83	85	2
Unités d'organisation nationales et SWISS TXT SA	544	571	27
Total	5 518	5 703	185

G 35 Liste des participations au 31 décembre 2023

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale, en milliers	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)				
SWISS TXT SA, Bienne				
Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	CHF	1 000	100,0	intégrale
Telvetia SA, Berne				
Participations dans le domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intégrale
Sociétés associées (participation entre 20 % et 50,0 %)				
Viasuisse AG, Bienne				
Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	36,1	équivalence
SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich				
Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	équivalence
Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)				
Keystone-SDA-ATS AG, Berne	CHF	2 857	7,0	v.a.
SwissMediaCast AG, Zurich	CHF	1 330	7,7	v.a.
SwissMediaForum AG, Baden	CHF	200	10,0	v.a.
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich (en liquidation)	EUR	140	5,7	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	145	10,5	v.a.
Swiss Radioplayer GmbH, Berne	CHF	20	25,0	v.a.
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	v.a.

La SSR n'a pas participé à l'augmentation du capital-actions de TV5. Aussi sa participation a-t-elle diminué par rapport à l'exercice précédent (11,1 %).

* Méthode de consolidation: (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 10 avril 2024, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2023 du groupe et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégué.es de la SSR du 26 avril 2024 d'approuver les comptes annuels 2023 du groupe.

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Jean-Michel Cina



Le directeur général
Gilles Marchand



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 211 - 231) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

COMPTES ANNUELS

Comptes du groupe

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 10 avril 2024

BDO SA

Beat Rüfenacht
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet
Expert-réviseur agréé

Comptes de la maison mère

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2022	2023	Evolution
Recettes issues de la redevance média	M1	1 230 947	1 265 877	34 930
Recettes commerciales	M2	240 732	209 678	-31 054
Autres recettes	M3	74 773	66 571	-8 202
Produit d'exploitation		1 546 452	1 542 126	-4 326
Charges de personnel	M4	780 508	761 593	-18 915
Charges programme et production	M5	406 426	396 789	-9 637
Charges administratives et publicitaires générales	M6	98 977	101 576	2 599
Amortissements et corrections de valeur	M7	62 379	62 829	450
Autres charges d'exploitation	M8	165 321	181 275	15 954
Charges d'exploitation		1 513 611	1 504 062	-9 549
Résultat d'exploitation		32 841	38 064	5 223
Résultat financier	M9	-6 544	-1 103	5 441
Impôts	M10	600	-	-600
Résultat annuel		26 897	36 961	10 064

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

COMPTES ANNUELS
Comptes maison mère

Bilan

CHF 1000	Annexe	2022	2023	Evolution
Liquidités	M11	190 310	123 290	-67 020
Créances résultant de livraisons et de prestations	M12	61 452	46 576	-14 876
Autres créances	M13	24 654	19 373	-5 281
Stock de programmes et marchandises	M14	123 731	132 017	8 286
Comptes de régularisation actifs	M15	20 070	17 163	-2 907
Actifs circulants		420 217	338 419	-81 798
Immobilisations corporelles	M16	687 333	710 132	22 799
Immobilisations financières	M17	32 218	62 218	30 000
Immobilisations incorporelles	M18	3 064	2 349	-715
Actifs immobilisés		722 615	774 699	52 084
Actifs		1 142 832	1 113 118	-29 714
Dettes financières à court terme	M23	250 000	-	-250 000
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M19	81 623	69 223	-12 400
Autres dettes	M20	43 998	33 238	-10 760
Provisions à court terme	M21	49 882	51 197	1 315
Comptes de régularisation passifs	M22	52 742	53 110	368
Capitaux étrangers à court terme		478 245	206 768	-271 477
Dettes financières à long terme	M23	100 000	300 000	200 000
Provisions à long terme	M24	94 988	99 790	4 802
Capitaux étrangers à long terme		194 988	399 790	204 802
Capitaux étrangers		673 233	606 558	-66 675
Capital social		480 000	480 000	-
Pertes cumulées		-37 298	-10 401	26 897
Résultat annuel		26 897	36 961	10 064
Capitaux propres		469 599	506 560	36 961
Passifs		1 142 832	1 113 118	-29 714

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

COMPTES ANNUELS
Comptes maison mère

Tableau de flux de trésorerie

CHF 1000	Annexe	2022	2023	Evolution
Résultat annuel		26 897	36 961	10 064
Amortissements	M7	62 079	62 829	750
Corrections de valeur	M7	300	-	-300
Correction de valeur provisions de l'employeur	M4	35 000	-35 000	-70 000
Variation provisions sans incidence sur le fonds	M21/M24	-25 373	6 117	31 490
Autres charges sans incidence sur le fonds		121	200	79
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		14	-	-14
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-4 194	-181	4 013
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	M12	-6 906	14 876	21 782
Variation stock de programmes et marchandises	M14	-6 773	-8 286	-1 513
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	M13/M15	-6 385	8 188	14 573
Variation engagements résultant de livraisons et de prestations	M19	27 899	-12 400	-40 299
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	M20/M22	12 797	-10 392	-23 189
Flux de fonds liés à l'exploitation		115 476	62 912	-52 564
Achat d'immobilisations corporelles	M16	-87 357	-85 040	2 317
Vente d'immobilisations corporelles	M16	21 478	591	-20 887
Remboursement de prêt	M17	85	5 000	4 915
Vente d'immobilisations financières dividende de liquidation TPC	M17	15 912	-	-15 912
Versement provisions de l'employeur	M17	-35 000	-	35 000
Achat d'immobilisations incorporelles	M18	-527	-483	44
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-85 409	-79 932	5 477
Free cashflow		30 067	-17 020	-47 087
Souscription de prêts contre reconnaissance de dette	M23	-	200 000	200 000
Remboursement de prêts contre reconnaissance de dette	M23	-	-250 000	-250 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-50 000	-50 000
Variation des fonds		30 067	-67 020	-97 087
Liquidités au 1 ^{er} janvier	M11	160 243	190 310	30 067
Liquidités au 31 décembre	M11	190 310	123 290	-67 020
Variation des fonds		30 067	-67 020	-97 087

M = Explications dans l'annexe aux comptes de la maison mère

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capital social	Rés. prov. de bénéfices/ pertes cumulées	Total
Solde au 1.1.2022	480 000	-37 298	442 702
Résultat annuel	-	26 897	26 897
Solde au 31.12.2022	480 000	-10 401	469 599
Résultat annuel	-	36 961	36 961
Solde au 31.12.2023	480 000	26 560	506 560

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel) de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC et au Code des obligations (CO). Les valeurs disponibles valent aussi bien pour la clôture conformément aux Swiss GAAP RPC que selon le droit commercial (comptes annuels sous forme duale). Les comptes annuels fournissent une image fidèle et sincère (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur le résultat.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2023:

Sociétés du groupe	2022	2023
SWISS TXT SA, Bienne Capital actions CHF 1,0 mio. Centre de compétence pour les services infrastructure, numérique, distribution et accès	100 %	100 %
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 mio. Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100 %	100 %

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe aux comptes de la maison mère pour l'année 2023 (M27).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation individuelle. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Si, ultérieurement, les raisons de cette détérioration de la valeur disparaissent (partiellement), on effectue une réévaluation par le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. Leur évaluation se fait à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables cumulés. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 10 000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs. Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et informatique de 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 5 à 10 ans

La valeur des terrains n'est corrigée qu'exceptionnellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans.

Les droits en ligne acquis sont activés comme des immobilisations incorporelles s'ils présentent une période d'utilisation de plus de 24 mois. Les périodes plus courtes seront traitées comme des stocks de programme.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire. Au cours de l'exercice écoulé, ce taux s'élève à 1,75 %.

Produits

Les recettes issues de la redevance média sont plafonnées. La quote-part annuelle dévolue à la SSR est octroyée par l'OFCOM à raison de 12 tranches mensuelles égales et passée au compte de résultat. Une éventuelle compensation du renchérissement est versée une fois par an en se basant sur le renchérissement de l'exercice précédent. La publicité est commercialisée par Admeira SA. Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le montant des recettes publicitaires est toujours présenté en net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat, la commission de vente ainsi que les taxes et redevances sont directement déduits du produit publicitaire brut. Depuis avril 2020, la SSR commercialise elle-même le sponsoring. Tout comme les recettes publicitaires, les recettes de sponsoring sont comptabilisées dans le résultat de la période correspondant à leur diffusion.

Engagements conditionnels et créances éventuelles

Les engagements conditionnels et créances éventuelles mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Annexe avec explications

M1 Recettes issues de la redevance média

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Recettes issues de la redevance média	1 230 947	1 265 877	34 930
Total	1 230 947	1 265 877	34 930

Durant l'année sous revue, les **recettes issues de la redevance média** ont progressé de 34,9 millions de francs (2022: +8,0 millions). Cette hausse s'explique par la compensation du renchérissement sur la redevance média et basée sur l'imposition de l'exercice précédent.

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Publicité	163 829	140 319	-23 510
Sponsoring	36 654	31 567	-5 087
Programme	40 249	37 792	-2 457
Total	240 732	209 678	-31 054

Par rapport à l'exercice précédent, les **recettes publicitaires** reculent de 23,5 millions de francs (2022: -0,3 million), et les **recettes de sponsoring** de 5,1 millions de francs (2022: -0,8 million). Les recettes sont inférieures à 2022, du fait du recul accru des pénétrations – essentiellement imputable à l'évolution des habitudes d'utilisation des consommateur.trices – et de l'absence d'événement sportif majeur en 2023 (pas de Coupe du monde de football ni de Jeux olympiques).

Le recul de 2,5 millions de francs des **recettes de programme** (2022: +4,5 millions) se répartit notamment entre des opérations de compensation (-0,7 million), des recettes Call Media (-1,0 million) et des recettes de licence (-0,6 million). Les droits de rediffusion et les recettes de licence, totalisant 20,3 millions de francs (2022: 21,0 millions), représentent la majeure partie des recettes de programme, suivis des opérations de compensation affichant 10,0 millions (2022: 10,7 millions).

M3 Autres recettes

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Contributions	22 074	21 085	-989
Prestations de services	31 627	27 275	-4 352
Autres produits d'exploitation	21 072	18 211	-2 861
Total	74 773	66 571	-8 202

Par rapport à 2022, le **produit des prestations de services** recule de 4,4 millions de francs (2022: +4,3 millions); en effet, au cours de l'exercice précédent, la SSR avait pu produire les compétitions de ski alpin des Jeux olympiques d'hiver alors qu'aucun événement d'envergure comparable n'a eu lieu en 2023. Les **autres produits d'exploitation** reculent quant à eux de 2,9 millions de francs (2022: -36,0 millions). L'an dernier, cette position contenait le bénéfice comptable réalisé de 3,7 millions de francs lié à un retour d'immeuble. La différence restante découle de recettes locatives supérieures (1,2 million) et de recettes moindres dans le domaine des cartes Sat Access (0,3 million).

M4 Charges de personnel

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Salaires	588 388	620 435	32 047
Indemnités	19 640	21 278	1 638
Prestations sociales	125 850	131 727	5 877
Autres charges de personnel	46 630	-11 847	-58 477
Total	780 508	761 593	-18 915

Par rapport à l'an dernier, les **salaires** progressent de 32,0 millions de francs (2022: +2,6 millions). Sont déterminants pour ce surcoût les mesures salariales (11,7 millions), un versement unique aux collaborateur.trices sous CCT (4,1 millions) ainsi que des effectifs plus nombreux. Les **charges d'allocations** augmentent de 1,6 million de francs (2022: -1,7 million) du fait de la dissolution partielle de la provision pour primes de fidélité au cours de l'exercice précédent. Les **prestations sociales** augmentent quant à elles de 5,9 millions de francs (2022: -1,6 million), par analogie aux salaires. Les **autres charges de personnel** diminuent de 58,5 millions de francs (2022: +27,9 millions); en effet, la correction de valeur constituée au cours de l'exercice précédent (35,0 millions) sur les réserves de cotisations de l'employeur a pu être dissoute. Par contre, des coûts de personnel temporaire (+1,9 million) et de restructuration (+0,9 million) plus élevés de même que les provisions de restructuration dissoutes l'année précédente (9,1 millions) viennent grever le budget.

M5 Charges programme et production

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Indemnités artistes et auteur.es	20 020	19 087	-933
Droits d'auteur.e	110 889	95 704	-15 185
Productions de tiers et commandes	218 008	223 725	5 717
Charges de liaisons et de lignes	52 547	57 986	5 439
Charges diverses programme et production	15 965	4 025	-11 940
Variation des stocks de programmes	-11 003	-3 738	7 265
Total	406 426	396 789	-9 637

Les **droits d'auteur.e** reculent de 15,2 millions de francs (2022: +2,2 millions) du fait que, durant l'année sous revue et contrairement à 2022, aucun événement sportif d'envergure n'a eu lieu. Les **productions de tiers et commandes** progressent quant à elles de 5,7 millions (2022: +14,4 millions) en raison d'un plus important volume de prestations de production fictionnelle. La progression de 5,4 millions de francs des **charges de liaisons et de lignes** (2022: -46,3 millions) s'explique essentiellement par la constitution d'une provision pour la poursuite de la diffusion FM pour les années 2025 et 2026. Les **charges diverses programme et production** reculent de 11,9 millions de francs (2022: +7,3 millions), un recul essentiellement imputable à la provision constituée au cours de l'exercice précédent et partiellement utilisée en 2023 pour des contrats déficitaires.

M6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Charges administratives	26 388	27 471	1 083
Publicité	30 968	30 149	-819
Communication, logistique et frais	41 621	43 956	2 335
Total	98 977	101 576	2 599

Les **charges administratives** progressent de 1,1 million de francs (2022: +0,3 million). Ces charges comprennent des loyers de bâtiments et des leasings (18,1 millions); les coûts restants se répartissent entre les primes d'assurance, le matériel de bureau et les logiciels. Le surcoût vaut pour tous les domaines. Les **charges publicitaires** se contractent de 0,8 million de francs (2022: +8,3 millions). La moitié des charges publicitaires et de la réduction de coûts concerne des opérations en contrepartie. L'augmentation de 2,3 millions de francs (2022: +5,2 millions) des **charges de communication, logistique et frais** se répartit entre les charges de logistique et de communication (+0,5 million), les frais (+1,0 million) et des dépenses et taxes (+0,8 million).

M7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	59 742	60 808	1 066
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	59 742	60 808	1 066
Dépréciations immobilisations financières	300	-	-300
Immobilisations financières	300	-	-300
Amortissements prévus valeurs incorporelles	2 337	2 021	-316
Valeurs incorporelles	2 337	2 021	-316
Total	62 379	62 829	450

Les **amortissements prévus** augmentent de 0,8 million de francs (2022: -3,5 millions) quand les **dépréciations** diminuent de 0,3 million de francs (2022: +0,1 million). La progression des amortissements prévus est imputable au domaine Immobilier.

M8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Entretien et remplacement	53 530	54 505	975
Autres charges	111 791	126 770	14 979
Total	165 321	181 275	15 954

Les **charges d'entretien et remplacement** progressent de 1,0 million de francs (2022: -1,3 million). L'augmentation des frais d'entretien (+1,2 million) ainsi que du prix de l'électricité et des carburants (+0,5 million) est atténuée par des coûts de nettoyage en recul (-0,9 million). Les **autres charges** progressent de 15,0 millions de francs (2022: -1,1 million); 9,0 millions se répartissent entre les prestations de conseil et autres prestations de tiers, la surveillance et la recherche d'audience. Les 6 millions restants concernent des charges facturées par SWISS TXT SA.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Produits financiers	2 504	5 488	2 984
Charges financières	-9 048	-6 591	2 457
Total	-6 544	-1 103	5 441

Durant l'exercice sous revue, le **résultat financier** progresse de 5,4 millions de francs (2022: -3,1 millions). Les **produits financiers** comprennent les revenus d'intérêt sur prêt et dépôts à terme (3,5 millions – 2022: 0,4 million) ainsi que les gains de change sur monnaies étrangères (2,0 millions – 2022: 1,7 million). Les **charges financières** comprennent les charges d'intérêt pour les prêts à court et long termes (4,8 millions – 2022: 4,6 millions), les pertes de change sur monnaies étrangères (1,7 million – 2022: 3,9 millions) et les frais bancaires (0,1 million – 2022: 0,1 million).

M10 Impôts

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Impôts	600	-	-600
Total	600	-	-600

La maison mère est exonérée d'impôts. Les **impôts** de l'exercice précédent découlent de la dissolution partielle d'une provision pour impôts sur les gains immobiliers résultant de 2021.

M11 Liquidités

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	40 251	12 277	-27 974
Fonds assimilés à des liquidités	150 059	111 013	-39 046
Total	190 310	123 290	-67 020

Le détail des évolutions est présenté dans le tableau de flux de trésorerie. Les avoirs à vue n'étant pas rémunérés par les organismes financiers, une grande partie des **liquidités** (111,0 millions) est placée dans des dépôts à court terme.

M12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	61 182	46 395	-14 787
Sociétés du groupe	590	287	-303
Parties liées	47	41	-6
Corrections de valeur	-367	-147	220
Total	61 452	46 576	-14 876

Durant l'exercice sous revue, les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont reculé de 14,9 millions (2022: +6,9 millions). 11,4 millions concernent des créances découlant de recettes publicitaires.

M13 Autres créances à court terme

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	24 654	19 373	-5 281
Total	24 654	19 373	-5 281

Les **autres créances à court terme** reculent de 5,3 millions de francs (2022: -0,3 million) et sont essentiellement imputables à une retenue d'impôt de 17,8 millions de francs liée à la vente d'un immeuble en 2018. La créance fiscale découlant de la vente d'immeuble activée en 2021 de 6,4 millions de francs a été acquittée.

M14 Stock de programmes et marchandises

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Paiements anticipés de programmes	17 367	21 779	4 412
Productions maison	66 170	68 476	2 306
Productions de tiers	39 780	41 263	1 483
Corrections de valeur	-428	-414	14
Stocks de programmes	105 522	109 325	3 803
Stocks de marchandises	842	913	71
Total	123 731	132 017	8 286

Les **versements anticipés** progressent de 4,4 millions de francs (2022: -4,4 millions), essentiellement dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions vidéo et films non encore diffusés sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. Leur hausse s'élève à 3,8 millions de francs (2022: +11,0 millions) et concerne tant les productions maison que les productions de tiers. Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	20 056	17 159	-2 897
Sociétés du groupe	14	4	-10
Total	20 070	17 163	-2 907

COMPTES ANNUELS
Comptes maison mère

M 16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informa- tique	Immobilisa- tions en construction et paiements anticipés	Autres immo- bilisations corporelles	Total
Valeurs comptables nettes 1.1.2022	449 913	111 271	110 379	6 155	677 718
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2022	1 059 760	419 687	110 379	26 222	1 616 048
Entrées	9 534	18 213	58 388	1 199	87 334
Sorties	-62 046	-66 881	-452	-1 340	-130 719
Reclassifications	17 895	13 165	-32 366	1 133	-173
Solde au 31.12.2022	1 025 143	384 184	135 949	27 214	1 572 490
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2022	-609 847	-308 416	-	-20 067	-938 330
Amortissements prévus	-23 952	-33 537	-	-2 252	-59 741
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	44 873	66 721	-	1 320	112 914
Solde au 31.12.2022	-588 925	-275 233	-	-20 999	-885 157
Valeurs comptables nettes 31.12.2022	436 218	108 951	135 949	6 215	687 333
Valeurs d'acquisition / de production					
Solde au 1.1.2023	1 025 143	384 184	135 949	27 214	1 572 490
Entrées	15 453	20 356	46 857	2 639	85 305
Sorties	-	-24 890	-352	-737	-25 979
Reclassifications	39 660	16 252	-57 498	763	-823
Solde au 31.12.2023	1 080 256	395 902	124 956	29 879	1 630 993
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-588 925	-275 233	-	-20 999	-885 157
Amortissements prévus	-25 122	-33 473	-	-2 213	-60 808
Dépréciations	-	-	-	-	-
Sorties	-	24 395	-	709	25 104
Solde au 31.12.2023	-614 047	-284 310	-	-22 505	-920 862
Valeurs comptables nettes 31.12.2023	466 209	111 593	124 956	7 374	710 132

Comme durant l'exercice précédent, la part de **terrains non bâtis** s'élève à 1,7 million de francs. Le solde de reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir M18). Le recul des **immobilisations en construction** concerne des ventes internes au groupe.

M17 Immobilisations financières

CHF 1000	Créances à long terme	Participations	Prêts	Réserve de cotisations d'employeur	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2022	-	22 023	26 085	-	48 108
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2022	-	30 279	26 085	-	56 364
Entrées	-	-	-	35 000	35 000
Sorties	-	-23 748	-85	-	-23 833
Solde au 31.12.2022	-	6 531	26 000	35 000	67 531
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2022	-	-8 256	-	-	-8 256
Entrées	-	-300	-	-35 000	-35 300
Sorties	-	8 243	-	-	8 243
Solde au 31.12.2022	-	-313	-	-35 000	-35 313
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	-	6 218	26 000	-	32 218
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2023	-	6 531	26 000	35 000	67 531
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-5 000	-	-5 000
Solde au 31.12.2023	-	6 531	21 000	35 000	62 531
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2023	-	-313	-	-35 000	-35 313
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	35 000	35 000
Solde au 31.12.2023	-	-313	-	-	-313
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	-	6 218	21 000	35 000	62 218

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Prêts aux sociétés du groupe	21 000	21 000	-
Prêts aux parties liées	5 000	-	-5 000
Prêts	26 000	21 000	-5 000
Sociétés du groupe (participation supérieure à 50 %)	5 410	5 410	-
Sociétés à participations (participation entre 20 % et 49 %)	423	423	-
Autres participations (participation inférieure à 20 %)	385	385	-
Participations	6 218	6 218	-
Réserve de cotisations employeur	-	35 000	35 000
Total	32 218	62 218	30 000

Par rapport à l'exercice précédent, les **immobilisations financières** reculent du fait de l'abandon de la correction de valeur constituée sur la réserve de cotisations de l'employeur (35,0 millions) et du remboursement d'un prêt de 5,0 millions de francs, pour s'établir à un total de 30,0 millions de francs.

Pour des raisons d'importance relative, les **titres** (2500 francs) sont désormais passés aux **participations** de moins de 20 %.

M 18 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2022	4 701	4 701
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2022	38 409	38 409
Entrées	527	527
Sorties	-317	-317
Reclassifications	173	173
Solde au 31.12.2022	38 792	38 792
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2022	-33 708	-33 708
Amortissements prévus	-2 337	-2 337
Dépréciations	-	-
Sorties	317	317
Solde au 31.12.2022	-35 728	-35 728
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	3 064	3 064
Valeurs d'acquisition / de production		
Solde au 1.1.2023	38 792	38 792
Entrées	483	483
Sorties	-3 583	-3 583
Reclassifications	823	823
Solde au 31.12.2023	36 515	36 515
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2023	-35 728	-35 728
Amortissements prévus	-2 021	-2 021
Dépréciations	-	-
Sorties	3 583	3 583
Solde au 31.12.2023	-34 166	-34 166
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	2 349	2 349

La reclassification provient des **immobilisations corporelles** (voir M16). Les sorties concernent des mises hors service d'installations immatérielles intégralement amorties.

M19 Engagements résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	75 332	66 092	-9 240
Sociétés du groupe	4 246	1 130	-3 116
Parties liées	2 045	2 001	-44
Total	81 623	69 223	-12 400

Les **engagements résultant de livraisons et de prestations** diminuent de 12,4 millions de francs (2022: +27,9 millions). Par rapport à l'exercice précédent, les engagements envers SWISS TXT SA ont diminué de 3,1 millions de francs.

M20 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	33 587	21 875	-11 712
Sociétés du groupe	-	803	803
Parties liées	10 411	10 560	149
Total	43 998	33 238	-10 760

Les **autres dettes à court terme** sont en recul de 10,8 millions de francs (2022: +14,5 millions). S'agissant des **tiers**, le recul (-11,7 millions) s'explique essentiellement par un changement de procédure au sein du boucllement RH. Les avoirs en temps des collaborateur.trices sont désormais passés aux comptes de régularisation passifs.

M21 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2022	15 543	8 553	8 157	18 751	51 004
Constitution	1 684	4 541	2 994	-	9 219
Utilisation	-15 343	-5 051	-6 477	-	-26 871
Dissolution	-200	-3 424	-240	-600	-4 464
Reclassification court/long terme	2 000	856	18 138	-	20 994
Valeur comptable au 31.12.2022	3 684	5 475	22 572	18 151	49 882
Constitution	2 311	2 490	765	-	5 566
Utilisation	-3 442	-2 962	-20 470	-	-26 874
Dissolution	-30	-494	-178	-	-702
Reclassification court/long terme	2 000	956	20 369	-	23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	4 523	5 465	23 058	18 151	51 197

Les **provisions** à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 4,5 millions de francs (2022: 3,7 millions): 2,0 millions de francs (2022: 2,0 millions) pour les primes de fidélité, 1,8 million de francs (2022: 1,4 million) pour les absences prolongées pour cause de maladie et 0,7 million de francs (2022: 0,3 million) pour les paiements de compensation envers des collaborateur.trices. Les **provisions pour restructuration** se montent à 5,5 millions de francs (2022: 5,5 millions) et doivent être utilisées dans le cadre de plans sociaux. Les **autres provisions** se montent à 23,1 millions de francs (2022: 22,6 millions), dont 18,8 millions de francs (2022: 18,3 millions) provisionnés pour des projets de distribution. Les 4,3 millions de francs restants (2022: 4,3 millions) se répartissent sur d'autres postes de moindre importance. La **provision pour impôts** s'élève à 18,2 millions de francs (2022: 18,2 millions) pour l'impôt sur les plus-values immobilières découlant d'une vente en 2018.

M22 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Tiers	50 820	52 689	1 869
Sociétés du groupe	69	421	352
Parties liées	1 853	-	-1 853
Total	52 742	53 110	368

Les **comptes de régularisation passifs** progressent de 0,4 million de francs (2022: -1,7 million). S'agissant des **tiers**, deux mouvements contraires expliquent la progression de 1,9 million de francs: d'une part, les avoirs en temps apparaissent désormais intégralement dans les comptes de régularisation passifs (+10,9 millions). L'année précédente, ils étaient présentés sous les autres dettes (voir M20). Pour des raisons d'importance relative, les chiffres de l'année précédente ne sont pas adaptés et, d'autre part, les comptes de régularisation envers d'autres tiers reculent de 9,0 millions de francs. S'agissant des **parties liées**, le recul est imputable à une délimitation de l'exercice précédent vis-à-vis de la Caisse de pension.

M23 Dettes financières

CHF 1000	2022	2023	Evolution
Dettes financières à court terme	250 000	-	-250 000
Dettes financières à long terme	100 000	300 000	200 000
Total	350 000	300 000	-50 000

Les **prêts contre reconnaissance de dette** courent respectivement jusqu'au 31 octobre 2025 (100 millions de francs; taux d'intérêt à 0,7 %), 2 octobre 2028 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,28 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,31 %) et 2 octobre 2030 (50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,44 %, et 50 millions de francs; taux d'intérêt à 2,46 %).

M24 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts	Total
Valeur comptable au 1.1.2022	33 794	29 333	56 113	-	119 239
Constitution	1 614	628	7 904	-	10 146
Utilisation	-1 536	-5 470	-237	-	-7 243
Dissolution	-123	-5 642	-395	-	-6 160
Reclassification court/long terme	-2 000	-856	-18 138	-	-20 994
Valeur comptable au 31.12.2022	31 749	17 993	45 247	-	94 988
Constitution	5 573	3 520	23 435	-	32 528
Utilisation	-2 261	-1 868	-109	-	-4 238
Dissolution	-	-	-163	-	-163
Reclassification court/long terme	-2 000	-956	-20 369	-	-23 325
Valeur comptable au 31.12.2023	33 061	18 689	48 041	-	99 790

Les **provisions à long terme personnel et prévoyance** couvrent les avoirs en temps à long terme et les primes de fidélité des collaborateur.trices de plus de 33,1 millions de francs (2022: 31,7 millions). Les taux actuariels utilisés pour l'escompte des primes de fidélité correspondent aux taux d'intérêt des obligations de caisse de la Confédération et n'évoluent pas durant l'exercice sous revue. En effet, le calcul n'est effectué que tous les trois ans. Les **provisions de restructuration** englobent les coûts pour les mesures du plan social de plus de 18,7 millions de francs (2022: 18,0 millions). Les **autres provisions** sont constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 0,2 million de francs (2022: 0,3 million), pour les frais de remise en état d'immobilier loué de plus de 2,3 millions de francs (2022: 1,7 million), pour des projets de distribution (abandon de la FM, démantèlement d'infrastructures) de plus de 34,0 millions de francs (2022: 29,8 millions) et pour des contrats déficitaires de plus de 5,2 millions de francs (2022: 7,4 millions). Sur les 6,3 millions de francs restants (2022: 6,0 millions), 4,5 millions sont provisionnés pour la démolition partielle d'un immeuble à Comano et 1,0 million pour le désamiantage de la Galette, à Genève. 0,8 million concerne diverses provisions de moindre importance.

Autres indications

M 25 Engagements conditionnels et engagements/créances non-inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel des obligations d'acceptation d'un total de 136,0 millions de francs (2022: 32,5 millions) pour les années 2024 à 2027. La Business Unit Sport a conclu des contrats à long terme (droits de licence et engagements de production) pour des manifestations sportives à venir pour un montant total de 163,6 millions de francs (2022: 130,9 millions). Les autres engagements non-inscrits au bilan pour des contrats de programme sont estimés à 13,2 millions de francs (2022: 19,2 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour un montant de 134,7 millions de francs (2022: 143,2 millions), dont 14,2 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 44,7 millions dans deux à cinq ans et 75,8 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 126,8 millions de francs (2022: 59,8 millions).

Les garanties bancaires s'élèvent à plus de 4,3 millions de francs (2022: 4,9 millions) et les autres engagements conditionnels à 2,0 millions de francs (2022: 0,5 million). Les litiges juridiques non-inscrits au bilan s'élèvent à 15,0 millions de francs (2022: 15,5 millions).

Il existe de nouvelles créances éventuelles pour un total de 1,6 million de francs.

M 26 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition positives / négatives	
Opérations de change à option ouvertes 2022			
Achat Euro	47 144	471	311
Achat US-Dollar	11 105	33	54
Total achat	58 249	504	365
Total des opérations de change à option au 31.12.2022	58 249	504	365
Opérations de change à option ouvertes 2023			
Achat Euro	56 827	2	1 137
Achat US-Dollar	10 357	-	276
Total achat	67 184	2	1 413
Total des opérations de change à option au 31.12.2023	67 184	2	1 413

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 27 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès de l'institution de prévoyance juridiquement autonome Caisse de pension SSR (CPS). Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employé.es et de l'employeur. L'assurance des collaborateur.trices de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2023, le cercle des personnes assurées comprenait 6523 actif.ves (2022: 6287) et 2996 bénéficiaires de prestations (2022: 2953).

COMPTES ANNUELS
Comptes maison mère

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (avantage, engagement) en référence à l'institution de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2023	Renoncia- tion à	Consti- tution 2023	Bilan 31.12.23	Bilan 31.12.22	Résultat réserves dans charges de personnel	
		l'utilisa- tion 2022				2023	2022
Institutions de prévoyance	35 000	35 000	-	35 000	-	-35 000	35 000
Total	35 000	35 000	-	35 000	-	-35 000	35 000

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotis- ations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.23	31.12.23	31.12.22			2023	2022
Plan de prévoyance sans excédent/déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec excédent de couverture	98 131	-	-	-	75 087	75 087	-
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	71 436
Total avantage/engagement économique et charges de prévoyance	98 131	-	-	-	75 087	75 087	71 436

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice provisoire au 31 décembre 2023. Le taux de couverture de la CPS s'élève à 102,8 % au 31 décembre 2023 (année précédente : 96,0 %). Le taux de couverture affiché est calculé sur la base du taux d'intérêt de 1,5 % en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Renonciation à l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur mise à part, le taux de couverture au 31 décembre 2023 s'élève à 101,8 %. Le taux de couverture de la CPS étant supérieur à 100 %, même sans réserve de cotisations de l'employeur, la renonciation à l'utilisation accordée l'année précédente est devenue caduque et la correction de valeur d'un montant de 35 millions de francs a été dissoute.

M 28 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers la Caisse de pension s'élèvent à 10,6 millions de francs au 31 décembre 2023. La dette sera réglée au 12 janvier 2024.

M 29 Honoraires de l'organe de révision

Pour les prestations en lien avec la révision ordinaire, des honoraires d'un montant de 0,3 million de francs (2022: 0,3 million) ont été convenus avec l'organe de révision.

M 30 Evaluation des risques

La gestion des risques fait partie intégrante de toutes les décisions essentielles de la SSR en matière d'activité commerciale et de direction. Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Outre l'évaluation des risques pour certains dossiers, le Conseil d'administration évalue désormais deux fois l'an – contre une fois jusqu'ici – la situation générale des risques de l'entreprise.

En 2023, les risques politiques ont augmenté. On notera en particulier la proposition du Conseil fédéral du 8 novembre 2023 en faveur d'une réduction de la redevance média à charge de la SSR, ainsi qu'une éventuelle suppression – totale ou partielle – de la compensation du renchérissement sur la quote-part de redevance SSR à compter de 2025. Ces mesures devraient avoir un impact notable sur les finances, les collaborateurs et l'entreprise dans son ensemble. Autres risques politiques: l'acceptation de l'initiative «200 francs, ça suffit!» ou encore un éventuel contre-projet dont les dommages potentiels sont immenses pour la SSR.

Enfin, le risque d'une cyberattaque réussie contre l'entreprise est lui aussi très élevé. Comme d'autres institutions de Suisse, la SSR est exposée dans ce domaine; elle est confrontée chaque jour à des attaques, dont les motivations peuvent être financières, idéologiques ou politiques. Toute attaque qui aboutit peut mettre en péril l'offre de la SSR et engendrer des coûts de rétablissement très élevés.

Comme ces dernières années, le contexte du marché et la transformation numérique – en réponse à l'évolution des habitudes d'utilisation – restent exigeants. On mentionnera spécialement l'intelligence artificielle générative qui, même si elle est synonyme de chances, représente aussi de nouveaux défis pour le journalisme de qualité. A quoi s'ajoute le risque que l'offre SSR soit plus difficile à trouver du fait de nouvelles interfaces utilisateur et de nouveaux intermédiaires.

M 31 Transactions avec des parties liées

Durant l'année sous revue, les produits réalisés avec des parties liées s'élèvent à 0,3 million de francs (2022: 0,4 million), les charges à 9,7 millions de francs (2022: 8,8 millions): 8,4 millions de francs (2022: 8,2 millions) pour des contributions d'exploitation et 1,3 million de francs (2022: 0,6 million) pour des fondations d'archives cinématographiques.

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,2 million de francs (2022: 1,4 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension SSR, car ils auraient été refacturés à la SSR.

Les soldes des créances et des engagements avec des parties liées sont comptabilisés séparément dans les présents comptes annuels.

La créance de prêt de plus de 5,0 millions de francs en faveur de la Radio- und Fernsehgenossenschaft Basel (RFB) a été remboursée par cette dernière à la SSR.

M 32 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 10 avril 2024, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Proposition

Conformément à la séance du Conseil d'administration du 10 avril 2024, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2023 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 26 avril 2024 d'approuver les comptes annuels 2023 de la maison mère.

L'exercice 2023 se solde par un résultat d'entreprise positif de 37,0 millions de francs, que nous proposons de verser au compte des réserves provenant des bénéfices.

Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR)



Le président
Jean-Michel Cina



Le directeur général
Gilles Marchand



Rapport de l'organe de révision

À l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 234 - 253) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

COMPTES ANNUELS
Comptes maison mère

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 10 avril 2024

BDO SA

Beat Rüfenacht
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet
Expert-réviseur agréé